

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA académique - Lycée Cesar Baggio - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA académique - Lycée Cesar Baggio - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques - en apprentissage (6797)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA académique - Lycée Cesar Baggio - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques - en apprentissage (6797)	Jury par défaut	Tous les candidats	13	99	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	La motivation et le sérieux durant la scolarité du lycéen seront pris en compte ainsi que les notes, appréciations, commentaires et avis des conseils de classe obtenus en classes de première et terminale (Bulletins).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques de la dernière année d'enseignement suivie. Maîtrise des attendus 1ère et Terminale.	Bulletins scolaires	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir. Maîtrise des attendus 1ère et Terminale.	Le savoir-être et un projet professionnel en adéquation avec les attendus du diplôme et des entreprises seront des éléments pris en compte pour l'examen de la candidature. (Bulletins).	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, engagement lycéen (CVL, MDL...), Cordées de réussite, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'engagement personnel et/ou civique	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Certains candidats peuvent ne pas être classés si leur dossier présente l'un ou plusieurs des éléments suivants :

- **Absence de contrat d'apprentissage**, le candidat ne justifie pas d'un contrat signé ou d'un engagement en cours avec un employeur ;
- **Absence ou insuffisance des résultats scolaires** dans les disciplines en lien avec la formation demandée ;
- **Lettre de motivation non renseignée, incomplète ou hors sujet**, ne permettant pas d'évaluer le projet du candidat ;
- **Dossier incomplet**, malgré les pièces demandées dans la procédure ;
- **Manque manifeste d'intérêt pour la formation**, déduit de la qualité des réponses ou de l'absence d'arguments motivés ;
- **Résultats académiques très insuffisants**, rendant difficile la réussite dans la formation envisagée.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une **Cordée de la Réussite** a bien été **prise en compte lors de l'examen des candidatures**.

Elle a été considérée comme un **élément valorisant** du parcours du candidat, témoignant d'un engagement, d'une motivation et d'un projet d'orientation réfléchi.

Cette participation a pu constituer un **atout complémentaire** dans l'analyse globale du dossier, notamment en cas de candidatures aux profils comparables.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux est composée d'enseignants de la filière, du DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) et d'un membre de la Direction.

L'examen des candidatures repose principalement sur les éléments contenus dans le dossier du candidat, notamment :

- les résultats scolaires,
- la lettre de motivation,
- les expériences personnelles et/ou professionnelles,
- ainsi que, le cas échéant, d'autres éléments complémentaires du dossier.

Les enseignements de spécialité suivis en voie **générale, technologique** ou **filière professionnelle** sont pris en compte lors de l'examen des candidatures.

Ils sont analysés en lien avec les **attendus de la formation** et permettent d'évaluer :

- la **cohérence du parcours** scolaire avec la filière visée,
- le **niveau de performance** dans les disciplines concernées,
- l'**adéquation du profil du candidat** avec les exigences de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous recommandons aux candidats de fournir un maximum d'informations et de développer davantage leur lettre de motivation, afin de faciliter une étude approfondie de leur dossier.

Signature :

Abdelaziz KISSANY,

Chef d'établissement de l'établissement CFA
académique - Lycée Cesar Baggio